

## ATTESTATION DE CONFORMITÉ POUR DES RÉSERVOIRS A MAZOUT

Numéro d'attestation: TK20/1014

Client: PICONE ANGELIQUE  
Aarschotstraat 118  
1800 PEUTIE (VILVOORDE)  
Tél.: 0478 91 28 95

Société: Witteveen+Bos Belgium N.V.  
Adresse: Gorislaan 49  
1820 Steenokkerzeel  
Tél.: +32 (0)2 759 59 30

Numéro d'agrément du technicien agréé ou de l'installateur mandaté: SV03416

Adresse du réservoir: Schem  
Volume nominal du réservoir: 3300l Matériau: metal Paroi simple  Paroi double   
Numéro du réservoir: \_\_\_\_\_ En surface  Enterré

### 1. Réservoirs à mazout – inférieurs à 5000 kg – pour le chauffage d'un bâtiment

Date de mise en service ou du contrôle précédent  
du réservoir: 22/8/09 Date du contrôle : 12/08/2020

## Contrôles:

- contrôle visuel des accessoires   
 système de sécurité contre le débordement   
 contrôle de la présence d'eau et/ou de boues   
 système de détection de fuites  
 certificat du contrôle précédent  
 mesure de la différence de potentiel  
 contrôle visuel de la paroi extérieure  
 essai d'étanchéité

## Remarques particulières:

Annexes Sanhael & Co  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
 contin. de l'exploitation autorisée (oui/non)  
 marque: vert/orange/rouge  
Certificat valable jusqu'au: 12/08/2025

### 2. Autres réservoirs que ceux prévus sous le point 1 (réservoirs de classe III)

Date de mise en service ou du contrôle précédent  
du réservoir: \_\_\_\_\_ Date du contrôle: 12/08/2020

## Contrôles:

## Contrôle général


- a. Contrôle visuel parties externes visibles  
et état général du lieu de stockage   
b. protection cathodique/mesure du potentiel   
c. système de sécurité contre le débordement   
d. contrôle de la présence d'eau et/ou de boues   
e. système de détection de fuites   
f. certificat contrôle précédent   
g. pollution en dehors du réservoir   
h. essai d'étanchéité   
i. test de corrosion du sol

Contrôle limité = points a, b, c, d, e, f, g

## Remarques particulières:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
 contin. de l'exploitation autorisée (oui/non)  
 exploitation autorisée moyennant réparations  
 marque : vert/orange/rouge  
Certificat valable jusqu'au : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir effectué les contrôles légalement prescrits par la loi sur la lutte contre la pollution du sol. Lorsqu'une fuite d'une citerne est constatée, le client est obligé de prendre toutes les précautions nécessaires et de mettre la citerne hors service afin d'éviter une pollution du sol. En même temps, il doit avertir l'autorité compétente.

Nom et signature du technicien agréé  
Dirk DIRIX 

Nom et signature du client

